

## Ecole le Pré aux oiseaux

### Les Achards.

#### Compte-rendu du Conseil d'école du mardi 7 novembre 2023:

#### Présents :

Mme KARCHER, représentants de la mairie  
Mme HUMBERT, Mme DELHOMME, Mme DOUSSET, Mme SEGOVIA, Mme  
GARRACHE, Mme BEAUDET, Mme GIREAUDET, M FLORENTIN représentants  
des parents d'élèves.

M DELHOMMEAU, DDEN

M RAVON représentants de l'amicale laïque

Mme CHAUVET, Mme MELON, Mme BORDAGE, Mme CHEYROU, Mme  
BOULARD, M DUVAL, M CHABOT, M POIRET, M PITTELOUD, enseignants

#### Excusés :

M PARE, inspecteur de l'Education Nationale

M VALLA maire des Achards

Mme DELAPORTE, Mme LERSTEAU représentants des parents d'élèves

#### 1/ Approbation du procès verbal du dernier conseil d'école :

Le procès verbal du dernier conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

#### 2/ Résultats des élections des représentants des parents d'élèves :

Le directeur évoque les résultats des élections des représentants des parents d'élèves : il y avait 271 parents inscrits sur la liste des votants.

Il y a eu 155 votants (dont 8 votes nuls), cela représente un taux de participation de 57,2 %.

La liste présentée obtient 100 % des suffrages exprimés, elle a donc 8 sièges de titulaires.

Le directeur donne la parole aux représentants des parents d'élèves.

Mme DELHOMME évoque l'arrivée de nouveaux représentants des parents d'élèves, notamment du côté maternelle.

Elle dit aussi que les représentants ne souhaitent pas créer une association et qu'ils souhaitent rester indépendants.

### **3/ Règlement intérieur :**

Le directeur présente le règlement intérieur modifié par rapport au précédent.

Chaque personne lit le nouveau règlement. Le directeur évoque l'article sur le harcèlement, qui doit être ajouté, suite à la loi contre le harcèlement.

Les membres du conseil d'école approuvent ce règlement intérieur. Il sera donc distribué aux familles.

### **4/ Structure pédagogique et effectifs :**

Actuellement, 182 élèves inscrits à l'école pour 8 classes.

La répartition est la suivante :

- classe de TPS/PS : 15 élèves de PS + 3 TPS, qui arriveront en janvier – enseignante : Mme BORDAGE – Atsem : FAVALIER Andréa
- classe de MS : 21 élèves – enseignante : Mme CHAUVET – Atsem : Mme HOUCARD Tracy
- classe de GS : 20 élèves – enseignante : Mme MELON – Atsem : GODARD Gwenaëlle
- classe de CP : 20 élèves – enseignante : Mme CHEYROU
- classe de CE1 : 27 élèves – enseignante : Mme BOULARD
- classe de CE2 : 26 élèves – enseignants : M DUVAL et Mme MEJJAT
- classe de CM1 : 22 élèves – enseignants : M CHABOT et M POIRET
- classe de CM2 : 28 élèves – enseignants : M PITTELOUD et M POIRET.

Un nouvel élève arrivera en CM1 à partir de lundi.

Prévision d'effectif pour rentrée 2024 : 175 élèves avec une classe de 20 TPS/PS

Mme KARCHER évoque le nombre de naissance sur la commune qui reste stable pour cette année, mais qui baisse pour les suivantes. Elle dit aussi que la municipalité réfléchit à la répartition des élèves sur les deux écoles de la commune des Achards, notamment en cas de difficultés de l'une des écoles pour la carte scolaire. La réflexion est encore en cours.

M DELHOMMEAU évoque le dynamisme économique de la commune et le manque de logement, ce qui entraîne un certain nombre de mouvement dans les écoles.

## **5/ le projet d'école :**

Le projet d'école 2022-2026 : Rappel des 3 axes :

**Axe 1 : Améliorer les résultats en lecture de tous les élèves**

**Axe 2 : Accompagner les élèves dans leurs parcours artistique, culturel et sportif**

**Axe 3 : Développer la confiance de tous les élèves dans un climat scolaire propice au « Vivre et apprendre ensemble »**

Ces axes et ces objectifs seront le support pour l'élaboration de projets et d'activités de classe pour les prochaines années scolaires.

## **6/ Sécurité :**

Des exercices auront lieu au cours de l'année : un incendie a eu lieu au mois de septembre.

L'exercice « intrusion » a été reporté en raison de l'actualité.

Le directeur revient sur les soucis d'accès à l'école : M PITTELOUD dit qu'il est contraint de gérer les entrées et sorties des élèves et leur famille sur le temps de classe. Car la tablette avec l'application d'interphone fonctionne par intermittence. Aussi quand un parent est entré dans l'école, il n'a pas la possibilité de ressortir de façon autonome.

M PITTELOUD demande de pouvoir ouvrir aux parents, après identification par la tablette, directement de sa classe, sans avoir à se déplacer et laisser ses élèves. Et la mise en place d'un bouton de déverrouillage du portail afin que les parents puissent ressortir seuls de l'école. Ce bouton ne doit pas être accessible aux élèves, dans la mesure du possible. Mme KARCHER comprend bien le problème et elle va se renseigner pour revoir le fonctionnement de la tablette et la possibilité de mise en place d'un bouton de déverrouillage.

## 7/ Projets et activités pour les classes :

Le projet de la grande lessive a été reporté en raison de la météo et du plan VIGIPIRATE, une nouvelle date sera fixée pour cette exposition.

L'ensemble des classes travailleront en arts plastiques avec le plasticien François Gigaud. L'objectif de ce travail est de refaire la fresque devant l'école. Toutes les classes participeront à cette fresque sur le thème des oiseaux et de la nature.

Le financement de ce projet sera assuré par la coopérative et, peut-être, l'amicale laïque.

Les services techniques ont démonté les panneaux de bois et ils sont en train de les poncer. Quelques-uns semblent inutilisables.

### Cycle 1 :

- sortie au cinéma de la Roche sur Yon pour le festival international du court-métrage pour les classes de maternelle et la classe de CP. Les élèves ont vu 5 courts-métrages sur le thème « A l'unisson ». Cette sortie a été très appréciée par les élèves.

Le travail de l'année en maternelle sera sur le thème des 5 éléments : en ce moment, travail sur l'eau.

Sortie au MASC : musée d'arts contemporains des Sables pour voir une exposition d'arts sur les dinosaures et sur le thème « Pourquoi collaborer, travailler ensemble ». Pour les classes de MS, GS, CP et CE1.

### Cycle 2 :

Classe de CP : sortie au cinéma, puis au MASC, avec les CE1.

Les 3 classes de cycle 2 bénéficient des interventions sur l'eau de Vendée eau. La classe de CE2 a déjà fait ses 2 séances : 1ère en classe sur l'eau dans la nature avec des maquettes, la 2nde au Bibrou, autour de la mare.

Les 3 classes auront courant décembre une intervention de prévention routière.

La classe de CE1 a comme projet sur l'année : une correspondance avec une classe de Lorraine afin d'échanger sur les traditions des deux régions. Le premier échange sera autour de la légende de la St-Nicolas.

La classe de CE2 travaille sur le journalisme pour cette année, avec réalisation d'un journal de classe.

### cycle 3 :

La classe de CM1 fait une correspondance avec une classe de Mouilleron-le-Captif, par échanges de courriers d'abord, puis une rencontre en fin d'année.

Les CM1 et CM2 iront lundi 4 décembre au Vendéspace pour voir le spectacle « le Soldat Rose ».

Le mardi 12 décembre, ils iront assister à un concert à Nieul-le-Dolent, les Paraflyûtistes.

Les 2 classes auront également une intervention de sécurité routière.

A partir de janvier, les élèves bénéficieront d'interventions « danse » pour 8 séances.

### 8/ Temps périscolaires :

Les enseignants soulignent une amélioration du temps de la pause méridienne. Cela se passe mieux en maternelle et les élèves reviennent plus tôt en élémentaire.

Attention à être vigilants aux circulations d'élèves dans l'école sur la pause du midi. Et à la gestion des conflits.

Les parents soulignent que M KEMNER est très réactif.

Les parents demandent si des travaux de rafraîchissement du restaurant scolaire sont prévus : Mme KARCHER répond que ce n'est pas à l'ordre du jour. Car la communauté de communes a décidé la création d'une cuisine centrale à St-Georges de Pointindoux, ce qui entraînera des changements dans les cantines « satellites ».

Les parents évoquent l'idée d'un partenariat avec le centre de loisirs pour décorer et embellir la cantine. Mme KARCHER dit que c'est envisageable.

### 9/ Questions diverses :

Les parents remercient la mairie pour l'installation de plots devant l'école, mais ils regrettent qu'il n'y ait pas de barrières. Mme KARCHER dit que les installations mises en place sont suffisantes.

Les parents d'élèves souhaitent avoir des précisions sur l'emploi du temps des ATSEM. Mme KARCHER précise que les ATSEM accompagnent les élèves à la cantine, chacune s'occupe de sa classe et elles reviennent vers 13h10. Elles ont 30 minutes de pause pour déjeuner. Elles gèrent la mise à la sieste des PS et MS. Puis, 2 vont déjeuner, pendant qu'une surveille le dortoir. Puis elles se relaient pour la surveillance du dortoir après leur pause déjeuner.

Les parents demandent si le périscolaire reviendra dans les locaux situés sous l'école. Mme KARCHER dit que le périscolaire a été contraint de déménager par manque de places et qu'il ne reviendra pas pour le moment en raison des effectifs.

Mme KARCHER évoque la possibilité de remplacer le pommier de la cour maternelle par un tilleul et l'implantation d'un autre dans la cour du bas. L'équipe enseignante est favorable pour végétaliser les cours de récréation. Les enseignantes de maternelle demandent si une haie ou des plantes peuvent être installées dans les jardinières de la cour maternelle.

Mme KARCHER dit qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 la communauté de commune s'occupera de la gestion des écoles. Pour l'école du Pré des oiseaux, M KEMNER sera le référent.

M RAVON remercie le directeur pour son invitation au conseil d'école.

Le directeur, M PITTELOUD



Secrétaire de séance, M HUMBERT

